



PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER

DU JEUDI 28 mars 2023 A 19H30

Le Comité de quartier de Moulet – Viallard – La Coussedière dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jennifer SIMONET, Melaine GUILLOU et Sylvain MARSY.

Etaient présents : Laurence DUPONT, Chantal RAPIN, Jennifer SIMONET, Angélique COULON BOILEAU, Melaine GUILLOU, Sylvain MARSY

Etaient représentés : /

Etaient absents : Jessie HERNANDEZ, Julie MIFSUD, Sylvain GONDET, Joël DE AMORIM, Aude DUHAMEL, Jean-Charles FAURE

Jennifer SIMONET, Melaine GUILLOU et Sylvain MARSY, en qualité d'animateurs du comité de quartier de Moulet, après avoir procédé à l'appel des membres, ouvrent la séance du Comité de quartier et désignent Sylvain MARSY aux fonctions de secrétaire de séance.

COURRIER RECU

Lecture est faite de 2 mails reçus.

Sur le premier sujet (possibilité de programmer le flash lumineux devant l'école aux heures pertinentes), Laurence Dupont confirme que les services de la mairie se renseignent pour installer un programmeur sur le flash.

Sur le deuxième sujet (vitesse élevée des véhicules en entrée de Moulet au niveau du virage), une étude sur la mobilité est en cours à Volvic, le comité de quartier a été consulté lors de cette étude et les membres présents lors de l'atelier organisé par la mairie ont proposé (entre autres) que le village soit entièrement en zone 30 (*cf. point suivant*).

RETOUR SUR L'ATELIER MOBILITES

Une mission d'étude de mobilité a été confiée à l'entreprise CEPEV par la commune, portant en particulier sur la circulation et le stationnement sur le bourg mais aussi sur les liaisons entre villages et bourg.

Des ateliers impliquant les comités de quartier ont été organisés (d'abord le bourg, puis les villages) en complément des comptages et mesures effectués par le prestataire.

Cet atelier organisé le 14 mars comprenait un travail en 2 temps : regard sur le bourg puis sur notre village. Les membres présents (Jennifer et Sylvain) ont fait les propositions suivantes :

Pour le volet 1 (lien avec le bourg) : nouvelles solutions d'accès au bourg (navette de transport en commun, pistes cyclables, accès piéton à l'école de musique depuis « le haut », secteur grotte de la pierre)

Pour la partie 2 (dans les villages) : mettre l'ensemble de Moulet-Marcenat à 30km/h, installation d'arceaux d'accroche vélo au niveau de l'arrêt de bus et de la salle du four, proposition de différents « raccourcis » piétons pour accéder à l'école, ou au lavoir notamment, sans passer par les voies très circulées.

Réactions en séance :

- proposition complémentaire de flécher un chemin piéton (existant) pour l'accès à Viallard. L. Dupont demandera au prestataire s'il est possible d'intégrer cette proposition à l'étude en cours.

- Laurence Dupont signale le lancement en mai-juin par RLV mobilités d'une expérimentation d'extension de la ligne de bus n°2 jusqu'à la gare (via un arrêt maison de site des sources), cadencé sur les horaires des trains (proposition qui doit encore faire l'objet d'une validation en commission mobilité). Un maximum de promotion est attendu pour faire connaître cette expérimentation.

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS AU CITY STADE

Les propositions du sous-groupe (Chantal, Melaine, Sylvain) sont présentées en séance : installation de bancs « panoramiques », fleurissement type « jardin sec », implantation de quelques arbres peu exigeants (sol peu profond, pauvre et sec), reconstruction d'un muret de pierre, évacuation d'un tas de déchets.

Le sol peu profond, pauvre et sec implique un choix d'espèces rustiques et aptes à supporter des périodes sèches et nécessitant peu d'entretien. Pour s'harmoniser avec le paysage local et profiter à la biodiversité, un choix d'espèces locales, dans un esprit « naturel », est proposé : des plantes vivaces des landes sèches voire de dalles rocheuses, des plantes aromatiques, florifères voire mellifères, le tout constitué en plusieurs strates de végétation (chêne vert arbustif, lavande, genêt, thym serpolet, romarin, sarriette, sauge, sedum, coronille, valériane, corbeille d'argent...).

En guise d'ombrage, le choix du pin sylvestre est proposé.

Réactions en séance :

Intérêt pour le mélange de multiples espèces, favorable pour la biodiversité, le choix de plantes rustiques, qui se débrouillent toutes seules une fois passée la première année.

Au regard de la visite de terrain, il s'avère que le secteur arrière est plus agréable que celui du bord de route. Cela peut inciter à y prévoir des aménagements également. Au regard des plans cadastraux et des photos aériennes, le comité s'est interrogé sur la délimitation exacte de la parcelle sectionale.

Suites à donner :

Une ébauche sera transmise à L. Dupont qui la soumettra aux techniciens de la commune. Ils pourront reprendre et affiner le projet.

POINTS DIVERS

Pas de nouvelles sur le démarrage du chantier peinture pour la zone de rencontre.

→ L. Dupont se renseigne sur le planning.

Problème de compteur électrique à Viallard

→ probablement en attente du passage du consuel.

MODALITÉS POUR LES PROCHAINES SÉANCES

- Prochaine réunion le **mardi 25 avril 2023 à 19h45.**

Lieu : **salle du four de Moulet**

Ordre du jour des prochaines réunions :

Mardi 25 avril 2023 :	- Présentation des propositions relatives au terrain de pétanque à Viillard - Enrichissement du projet autour du four de Moulet (méthode de travail, mise à profit de la gratifieria pour un poster sur ce projet, atelier participatif)
Mai 2023 :	- Propositions du sous-groupe « bas de la Tirade »
Juin 2023 :	- présentation publique des différents projets

INFORMATIONS

L'ordre du jour étant traité en ayant permis à chacun de s'exprimer, la séance est levée à 21h10.

Les animateurs du comité de quartier